

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 22 MAI 2023 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai, à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 17 mai 2023.

Étaient présents : Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Ann KARABABA Jean-Luc KOCH, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Christophe OUDOT, Nathalie REIBEL, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY, Chantal SENFT

Absents excusés : Yann ALIBERT, Fabienne BOULIER, Claudia KUNTZELMANN, Stéphane MARTIN et Vincent SCHWEITZER

Procurations :

Yann ALIBERT donne procuration à Anne KARABABA

Claudia KUNTZELMANN donne procuration à Paul LATSCHA

Stéphane MARTIN donne procuration à Josiane CHAPPEL

Vincent SCHWEITZER donne procuration à Christian LANDAUER

Secrétaire de séance : Mireille JOSEPH

2023 41 Attribution de subventions aux association Caritas et Resto du Cœur

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de 2 551,50 € à l'association Caritas, et une subvention de ce même montant à l'association des Restos du Cœur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Décide de l'attribution d'une subvention de 2 551,50 € à l'association Caritas et d'une subvention de 2 551,50 € aux Restos du Cœur.

Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif de 2023.

Fait à Héisingue, le 24 mai 2023

Le maire,
Gaston LATSCHA

